

Créteil, le 3 novembre 2020

Madame, Monsieur,

Un nouveau confinement décrété par le Président de la République s'impose à nouveau depuis le 30 octobre dernier sur tout le territoire national.

Après le confinement de mars dernier, l'obligation de porter le masque dans l'espace public, la distanciation et la limitation des interactions sociales, la mise en place d'un couvre-feu après 21h, nous devons donc désormais faire face à une deuxième vague qui nous impose ce nouveau confinement.

Je sais que ces nouvelles mesures sont contraignantes pour chacune et chacun d'entre vous, je comprends la lassitude mais je tiens à remercier l'ensemble des locataires de CRÉTEIL Habitat, toutes générations confondues, pour leur engagement en faveur de cette lutte sans relâche contre la Covid-19. À ce jour, compte-tenu de la circulation du virus, nous devons nous protéger et protéger notre système de santé.

Depuis le début de cette crise collective, je veille à ce que les politiques publiques de proximité soient renforcées à tous les niveaux en direction des plus fragiles, notamment les personnes isolées, les personnes âgées, en situation de handicap ou de précarité.

Je tiens à rendre un hommage particulier à nos gardiens qui, chaque jour, s'efforcent de maintenir un lien étroit avec les locataires dont la situation appelle une vigilance particulière.

Fidèle à ses valeurs de solidarité et en responsabilité, CRÉTEIL Habitat reste pleinement mobilisé pour assurer l'ensemble de ses missions au service des locataires. Les services de CRÉTEIL Habitat poursuivent leurs activités mais l'accueil physique au siège ou au sein des résidences se fait sur rendez-vous en respectant les gestes barrières.

Le confinement, nous l'avons déjà vécu, nous bénéficions de l'expérience acquise, et savons y faire face dans un esprit de solidarité.

Concrètement, cette situation n'est pas sans conséquences directes ou indirectes sur la vie quotidienne des locataires de CRÉTEIL Habitat. Elle peut, entre autres, conduire à des difficultés

économiques temporaires notamment pour s'acquitter du paiement des loyers. J'ai par conséquent décidé de réactiver les mesures d'accompagnement des locataires fragilisés par la crise sanitaire.

En parallèle, j'ai décidé de maintenir et même d'amplifier les mesures prises au printemps dernier :

- Les procédures contentieuses seront suspendues pendant la durée de confinement ;
- Des échelonnements de loyers adaptés à chacune des situations pourront être proposés ainsi que l'allongement des plans d'apurement en cours ;
- Je proposerai enfin au conseil d'administration de ne pas augmenter les loyers pour l'année 2021 compte-tenu du contexte économique et social.


Dans ce contexte difficile, j'invite donc celles et ceux d'entre vous qui seraient confrontés à des baisses de revenu et qui, de ce fait, rencontreraient des difficultés pour s'acquitter de leur loyer, à prendre attache rapidement auprès des services de CRÉTEIL Habitat afin que des solutions adaptées soient mises en œuvre.

Enfin, l'ampleur inédite de cette crise requiert la mobilisation de tous. J'en appelle donc à la responsabilité et à la solidarité de chacune et chacun d'entre vous pour poursuivre les efforts collectifs déjà engagés.

Le respect des consignes de confinement et des gestes barrières est impératif car il contribue à la préservation de notre santé, mais aussi à alléger la charge immense qui pèse sur les services hospitaliers et les personnels de santé.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de toutes et tous comme vous pouvez compter sur mon entière mobilisation ainsi que celle des équipes de CRÉTEIL Habitat, à vos côtés dans ces moments difficiles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Fidèlement à vous


Laurent CATHALA
Président de CRÉTEIL Habitat